

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
DU PLATEAU
DE PLOUDIRY**

SITE NATURA 2000

**DESSOUCHAGE ET EXPORTATION DE SAULES
FAUCHE ET BROYAGE DES PRAIRIES**

ACTE D'ENGAGEMENT

**Valant Cahier des Clauses Administratives
Particulières**

The logo for SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry) is displayed in a bold, lowercase, italicized sans-serif font.

Route de Ploudiry 29800 LA MARTYRE
Tél : 02.98.25.16.52 / Fax : 02.98.25.18.08
Syndicatplateau-ploudiry@orange.fr

Pouvoir adjudicateur :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Route de Ploudiry
29800 LA MARTYRE
Tél. : 02 98 25 16 52
Fax : 02 98 25 18 08
Courriel : syndicatplateau-ploudiry@orange.fr

Marché à procédure adaptée
passé en application de l'article 28 du Code des marchés Publics

Responsable du pouvoir adjudicateur Monsieur Jean Jacques PITON, Président du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

Comptable public assignataire des paiements Madame le Trésorier Principal
LANDERNEAU
59, rue de Brest
BP 709
29207 LANDERNEAU CEDEX

OBJET DE LA CONSULTATION

Un premier appel à candidature pour la restauration d'habitats de Landes humides avait été fait au printemps 2013. Il prévoyait le gyrobroyage avec exportation de la matière organique de landes humides en secteur Natura 2000 à Ploudiry, pour une superficie totale de 10 ha. Une entreprise avait été retenue, mais elle n'a pu restaurer que 7ha, les 3ha restants nécessitant finalement un autre type d'interventions que ceux cités dans le cahier des charges.

Une nouvelle consultation est donc effectuée, elle englobe ainsi les 3ha non restaurés, en y précisant les interventions nécessaires. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 portant sur la restauration d'habitats d'intérêt communautaire de la zone de Cleusdrein.

Les travaux concernent :

- des opérations de dessouchage de saules et leur exportation,
- des interventions de fauche ou broyage des prairies.

Marché passé selon une procédure adaptée en application des dispositions prévues à l'article 28 du Code des marchés publics.

1/ CONTRACTANT

Je soussigné, (nom et prénoms)

M.

Agissant en mon nom personnel
Domicilié à

Ou

Agissant au nom et pour le compte de la société
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de

Ayant son siège social à (adresse complète, numéro de téléphone, numéro de fax et courriel)

Immatriculation à l'**INSEE** :

Numéro d'identité de l'établissement **SIRET** :

Code d'activité économique principal **APE** :

Numéro d'inscription :

Au registre du commerce et des sociétés de

Au répertoire des métiers de

Après avoir pris connaissance du Cahier des charges et des documents qui y sont mentionnées,
☞ et après avoir établi la lettre de candidature (DC1) et les attestations et déclarations prévues
aux articles 44 à 46 du Code des marchés Publics,
M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations du document visé ci-dessus, à livrer le
matériel dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me lie** toutefois que si son acceptation **m'est** notifiée dans le délai de
CENT VINGT JOURS (120) à compter de la date limite de remise des offres fixée par l'Avis
d'appel public à la concurrence.

2/ OBJET - PRIX - MONTANT DU MARCHÉ

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public

- Cahier des clauses techniques
 Règlement de consultation

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire s'engage à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

- aux prix indiqués ci-dessous ;
✓ Taux de la TVA :
✓ Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

- ✓ Montant TTC :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

- aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

3/ DÉLAIS ET PÉNALITÉS

Les travaux devront impérativement être réalisés en 2014, entre la fin du mois d'août et le début du mois d'octobre 2014 (période où les sols sont les plus portants).

En cas de retard dans l'exécution du marché, il sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité s'élevant à 1/1 000^{ème} du montant des travaux par jour de retard.

4/ PAIEMENTS

(Joindre les coordonnées bancaires)

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-dessous même en cas de groupement.

Titulaire :

IBAN :

Banque :

5/ PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- L'acte d'engagement valant CCAP,
- Le Cahier des clauses techniques
- le règlement de consultation

Fait en un seul original

Lieu et date :

Signature et cachet de la société

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A LA MARTRE, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Le Président,
Jean Jacques PITON

Date d'effet du marché

Reçu l'avis de réception postale
de la notification du marché

Signé le
par le signataire.